

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **12-S039**
Aiguille Bellacombe - Pointe de Valetta
Du 28/01 au 29/01- 2012 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **non**

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Isabelle Allart

Tél. : 06 60 07 41 29

Mail : voir kifaikoi

Claire De Crevoisier

Tél. : 06 07 22 69 63

Mail : claire.decrevoisier@gmail.com

2.

Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 ^{er} jour : De la route (1676) – Aiguille de la belle combe (3086)	1300 m	1300 m
2 nd jour : De St Leonard (1470) - Col de citrin (2484) – Pointe de Valetta (2800)-	1330 m	1300 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes 282 S Martigny – 1365 – Grand St Bernard - AFS 17 : Gdes Jorasses – Val Ferret - Grand Saint Bernard

Topos

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD
	Conduite de	2 skieurs
course		A/R (possibilité de boucle le 1 ^{er} jour par col
Type de course		des ceingles)
		1350 maxi
Dénivelé journalier maximal prévu		environ 350 m/h
Rythme d'ascension exigé		

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement Gîte

3.4 Participation aux frais cf. Neiges (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place ½ pension gîte (40 €) + repas dimanche soir

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées :

4. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 27/01 ; rendez-vous à **21h10** pour un départ au plus 20' après.

Retour à Paris Porte d'Orléans le 30/01 vers 5h30

5. **Equipement individuel**

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : **L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : Arva – pelle – sonde – crampons

5.3 Nourriture à emporter : 2 vivres de courses

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, CI

1. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum 3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

2. **Détails supplémentaires / Description de la course**

Un peu de portage sur la route pour rejoindre le gîte